

DOSSIER D'INSCRIPTION

CLASSE DE 4^{ème} PP **PROJET PROFESSIONNEL**

Photo à coller

EXTERNE ☐

DEMI PENSIONNAIRE ☐

INTERNE ☐

IDENTIFICATION DE L'ELEVE

Nom _____ Prénom _____

Autres prénoms (dans l'ordre de l'état civil) _____

Sexe : M / F Nationalité _____

Né(e) le ____/____/____ à _____ (Arrondissement) _____ Département _____

N° Tel Portable _____

Numéro INE : (Obligatoire)

Toute inscription ne sera prise en compte qu'en présence d'un responsable légal.

Merci de compléter les informations demandées sur ce dossier et de joindre tous les documents justificatifs.

Le Campus ne fera aucune photocopie

RESPONSABLE LEGAL ET FINANCIER

LIEN DE PARENTE : Père – Mère – Tuteur – Autre (rayer les mentions inutiles)

Situation Familiale :

☐ Mariés ☐ Veuf (ve) ☐ Divorcés ☐ Célibataires ☐ Concubins/PACSés

Nom _____ Prénom _____

Né(e) le _____ Nationalité _____

Adresse _____

Tél. _____

Tél. portable _____

Ville _____ Code postal _____

Profession _____ Employeur _____ Tél. travail _____

Nombre d'enfants à charge : _____

Nombre d'enfants scolarisés dans le primaire : _____ dans le secondaire : _____

Adresse Mail d'un des parents (obligatoire) : _____

Acceptez-vous la transmission de vos coordonnées mail aux représentants des parents d'élèves ? Oui ☐ Non ☐

RESPONSABLE LEGAL 2
A renseigner obligatoirement

LIEN DE PARENTE : Père – Mère – Tuteur – Autre (rayer les mentions inutiles)

Situation Familiale :

☐ Mariés ☐ Veuf (ve) ☐ Divorcés ☐ Célibataires ☐ Concubins/PACSés

Nom Usuel _____ Prénom _____
Né(e) le _____ Nationalité _____

Adresse

(Si différente du Responsable légal 1) _____ Tél. _____

Tél. portable _____

Ville Code postal _____

Profession _____ Employeur _____ Tél. travail _____

Adresse mail (pour l'envoi de courriers) : -----

→ En cas de séparation, l'élève réside habituellement chez sa mère – son père (rayer la mention inutile) ou autre à préciser

→ Autorité parentale conjointe : OUI ☐ NON ☐
(parents divorcés ou séparés)

➔ Envoi des courriers administratifs à : la mère ☐ au père ☐

CLASSE DEMANDEE

CLASSE : Redoublant : OUI / NON

LV1 : _____ LV2 : _____
(uniquement espagnol)

OPTIONS :

FOOTBALL ☐ DANSE ☐
EQUITATION : Loisirs ☐ Section Sportive ☐ Galop :-----
Module de sensibilisation «Ostéopathie équine» ☐

BOURSE

Bénéficiez-vous d'une bourse en 2022 : ☐ OUI / ☐ NON

Désirez-vous faire une demande : ☐ OUI / ☐ NON
(Le dossier de bourse sera à télécharger sur notre site avec les circulaires de rentrée en Juillet)

Aménagements Adaptés

Avez-vous bénéficié en 2022-2023 d'Aménagements Adaptés (Problème de Santé – Trouble de l'Apprentissage – Apprentissages Dys – Aménagement d'épreuves - PAP– AVS) : OUI / NON

Précisez lesquels :

Désirez-vous faire une demande : OUI / NON

ETABLISSEMENT ANTERIEUR

Année scolaire 2022-2023 :

Nom et adresse _____

Tél. _____

PRIVE ☐

PUBLIC ☐

Classe _____

Classe redoublée OUI ☐ NON ☐ Si oui lesquelles : _____

LISTE DES PIECES A joindre obligatoirement à ce dossier d'inscription

- ☐ Bulletins scolaires de l'année en cours (*si pas déjà fourni ou ceux manquants*)
- ☐ 1 photo d'identité
- ☐ 1 photocopie du livret de famille complet (pour la MSA) - **Obligatoire**
- ☐ Photocopie extrait du jugement de divorce ou séparation qui établit l'autorité parentale
- ☐ Dossier Comptable
- ☐ La fiche service médical (*ci-jointe*),
- ☐ 1 certificat médical d'aptitude à vivre en collectivité et d'aptitude à la pratique de l'éducation physique et sportive (*ci-jointe*)
- ☐ Photocopie du carnet de santé, partie vaccination
- ☐ La décharge de transport (*ci-jointe*),
- ☐ L'autorisation Droit à l'image (*ci-jointe*),
- ☐ 3 timbres autocollants (*au tarif en vigueur*),
- ☐ 1 enveloppe libellée à l'adresse du dernier Etablissement scolaire fréquenté, mentionner Nom et Prénom de l'élève au verso.

Frais d'Inscription :

☐ Les frais de dossier de 50 €

☐ L'acompte de 200 € déduit des frais de scolarité à la fin de l'année scolaire

Ces montants restent acquis à l'établissement en cas de désistement et/ou de départ anticipé

Païement reçu le :

Tout dossier non accompagné du chèque de 250 € ne sera pas pris en compte

Fait à _____, le _____

Signature des parents :

INFORMATIONS PRATIQUES

- 1 – Les certificats de scolarité seront délivrés mi-septembre, prévoir d'en faire des photocopies.
- 2 – Le Règlement intérieur et la charte internet seront donnés le jour de la rentrée et commentés par le professeur principal.

IMPORTANT

- **L'élève est Préinscrit après rencontre avec le Directeur et à réception du dossier d'inscription (même partiellement rempli, ne pas attendre d'avoir le bulletin du 3^{ème} trimestre pour renvoyer la demande d'inscription).**
- **L'élève est définitivement inscrit qu'après réception du bulletin du 3^{ème} trimestre où l'accord du Conseil de classe de l'établissement d'origine est clairement indiqué, au reçu du dossier complet, du règlement des frais de dossier d'inscription et de l'accord définitif d'inscription du Directeur.**
- **Compte tenu d'un effectif que nous ne pourrions dépasser, l'inscription doit être confirmée au plus tôt. Surtout pour les internes, le nombre de place est limité.**

Les renseignements pratiques concernant la rentrée et les fournitures seront disponibles mi-juillet sur le site du Campus www.fontlongue.org

Les informations recueillies par le LEAP FONTLONGUE font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer la gestion administrative et pédagogique des élèves, à établir des statistiques par le Ministère. Les maires des communes de résidence des élèves, les conseillers d'information et d'orientation, les agents habilités des collectivités locales organismes de sécurité sociale, les caisses d'allocations familiales, la direction Diocésaine sont également destinataires d'informations nécessaires à l'accomplissement de leurs missions. Conformément à la loi « *Informatique et Libertés* », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Chef d'établissement.

SERVICE MEDICAL
IMPORTANT – A remplir obligatoirement

M. - Mme _____

Adresse _____

Tél. domicile : _____ Tél. Travail : _____

Tél. portable : _____ Adresse e-mail : _____

Parents, Tuteur Légal, Responsable (1)

de l'Elève _____ Classe _____

En cas d'impossibilité à joindre la personne ci-dessus Nom et N° de téléphone d'une personne susceptible d'être prévenue :

M. - Mme _____ Lien de parenté : _____

Tél. domicile : _____ Tél. Travail : _____ Tél. portable : _____

Il est rappelé aux familles :

En cas d'urgence, un élève est orienté et transporté par les services de secours d'urgence (pompiers, Samu) vers l'hôpital. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

* Médecin traitant _____ à _____ Tél. : _____

* **En cas d'urgence**, j'autorise la Directrice à prendre toutes dispositions nécessaires : OUI - NON (1)
y compris l'hospitalisation

* **Sinon restrictions éventuelles :**

LU et APPROUVE, DONNE SON ACCORD

Date et Signature

Observations particulières que vous jugerez utiles à la connaissance:

- Maladies :

- Allergies :

- Contre indication :

(1) Barrer les mentions inutiles.

DECHARGE DE TRANSPORT

Je soussigné (e) :

Madame, Monsieur **(1)** _____

Responsable de l'Elève _____

en classe de _____

autorise Monsieur le Directeur du LEAP Fontlongue à faire transporter

mon fils **(1)** ma fille **(1)**

dans le moyen de transport mis en place par le LEAP Fontlongue en cas de déplacements ponctuels, sorties pédagogiques, voyages d'études....., durant toute l'année scolaire 2020-2021

Le _____

Signature

(1) Rayer la mention inutile

ATTESTATION
DROIT A L'IMAGE ET AU SON
Valable pour une durée de 10 ans

Dans le cadre du droit à l'image (photo, vidéo, doc sonore,) veuillez remplir l'autorisation suivante :

Pour l'élève Mineur

M. ou Mme _____ Parent de l'élève _____
Classe de _____

☐ Autorise le LEAP FONTLONGUE à utiliser des photographies, vidéos et documents sonores sur lesquelles il(elle) est présent(e) pour la réalisation de plaquettes, site Internet ou tout autre document à caractère publicitaire. Et m'engage à ne percevoir aucune indemnité, ou en demander, pour leur utilisation sur lesquelles il(elle) est présent(e).

☐ N'autorise pas le LEAP FONTLONGUE à utiliser des photographies, vidéo et documents sonores sur lesquelles il(elle) est présent(e) pour la réalisation de plaquettes, site Internet ou tout autre document à caractère publicitaire.

A _____ le _____

Signature du représentant légal

Pour l'Elève Majeur

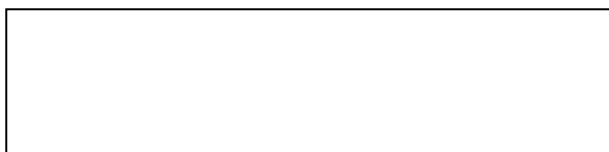
Nom _____ Prénom _____ Classe _____

☐ Autorise le LEAP FONTLONGUE à utiliser des photographies, vidéo et documents sonores sur lesquelles je suis présent(e) pour la réalisation de plaquettes, site Internet ou tout autre document à caractère publicitaire. Et m'engage à ne percevoir aucune indemnité, ou en demander, pour leur utilisation sur lesquelles je suis présent(e).

☐ N'autorise pas le LEAP FONTLONGUE à utiliser des photographies, vidéo et documents sonores sur lesquelles je suis présent(e) pour la réalisation de plaquettes, site Internet ou tout autre document à caractère publicitaire.

A _____ le _____

Signature de l'élève Majeur



(Cachet du Praticien)

CERTIFICAT DE VISITE MEDICALE

Je soussigné Dr.....certifie avoir examiné ce jour,
M....., né(e) leet atteste qu'il(elle) est

☐ Apte à la vie en collectivité

☐ Apte à la pratique de toutes activités physiques et sportives

☐ Apte à la pratique des seules activités physiques et sportives suivantes :

.....
.....
.....
.....

☐ Inapte à toutes pratiques physiques et sportives et ce pour une durée de

.....

☐ Est à jour de toutes ses Vaccinations (Diphtérie, Tétanos, Polio et Hépatite B)

Fait à

le

Signature :

DOSSIER COMPTABLE

L'élève

Le représentant légal payeur

Nom :	Nom Prénom :
Prénom :	Adresse :
Classe :	
Externe ☐	Code Postal - Ville :
Demi-Pensionnaire ☐	Mail :
Interne ☐	Tél. Portable :

Page 2 et 3 : Le contrat financier est un document important et obligatoire, remplissez le avec soin et signez le avant de nous le retourner avec votre dossier d'inscription.

Page 4 : Afin de mettre en place les paiements de la scolarité par prélèvements mensuels, vous devez remplir le mandat de prélèvement et joindre impérativement un **RIB**.

Bourses Nationales.

Le dossier de demande de bourses (pour les nouveaux élèves), la reconduction pour les boursiers actuels (procuration) sont à télécharger sur notre site : <http://www.fontlongue.fr/inscription/>.

CONTRAT FINANCIER 2023/2024

LEAP DE FONTLONGUE - COLLEGE - LYCEE - MIRAMAS

1 – FRAIS DE DOSSIER POUR LA 1^{ère} INSCRIPTION

50 € de frais de dossier est demandé lors du dépôt de la demande d'inscription.
En cas d'annulation d'inscription, cette somme reste acquise à l'établissement.

2 – AVANCE A L'INSCRIPTION

200 € d'avance sont à régler à l'inscription et à chaque nouvelle année scolaire.
Cette avance est une provision confiée au lycée pour confirmer l'inscription et sera déduite sur la dernière mensualité de l'année scolaire. En cas d'annulation d'inscription, cette somme reste aussi acquise à l'établissement sauf :

- si le dernier conseil de classe donne un avis défavorable à l'orientation choisie,
- ou si échec à l'examen obligatoire pour l'inscription.

Cette avance n'est pas remboursée en cas de départ en cours d'année scolaire.

3 – FORFAIT ANNUEL

Le forfait annuel comprend :

- les frais de fournitures pédagogiques (quota de photocopies, documents...),
- les assurances obligatoires de l'Enseignement Agricole,
- les cotisations aux tutelles de l'Enseignement Agricole Privé,
- les sorties et visites pédagogiques hors frais d'examens et hors voyages pédagogiques,
- les frais de scolarité,
- les frais d'hébergement du lundi au vendredi (pour les élèves internes),
- les frais de restauration du lundi au vendredi (pour les élèves demi-pensionnaires).
- Pour compenser les périodes de stage qui ont lieu sur le temps scolaire, un abattement est appliqué. **Il est déjà inclus dans les tarifs fournis.**
- les frais du CACES (Bac Pro AP),

Tout mois commencé est dû entièrement.

En cas de départ anticipé de l'élève de l'établissement :

- il sera exigé un paiement correspondant à 2 mois de scolarité sauf décision du Chef d'établissement,
- aucun remboursement sur les prestations ne sera effectué.

Pour un interne ou un demi-pensionnaire, la facturation est faite sur la base du statut à l'inscription.
Les changements de statut ne seront acceptés **qu'au 1^{er} février 2024** et uniquement après accord du Chef d'établissement (facturation sur 5 mois du statut d'inscription).

4 - REMISES

En cas d'absence supérieure à un mois et consécutivement à une maladie ou un accident, une remise sur la pension ou la demi-pension pourra être accordée à la demande.

5 – CAUTION INTERNAT

Pour les internes uniquement, il est demandé avec le retour du dossier comptable un chèque de caution de 220 €, chèque qui n'est pas encaissé. Il sera restitué après l'état des lieux de sortie sauf constatation de dégradations.

5 – MODALITES DE PAIEMENT

➤ 10 prélèvements bancaires obligatoires du 10 Septembre 2023 au 10 juin 2024.

En cas de rejet du prélèvement pour défaut d'approvisionnement, les frais bancaires vous seront facturés (10 € par prélèvement rejeté). En cas de non-paiement aux dates prévues, les frais postaux en recommandé et les éventuels recours en contentieux seront intégralement à la charge du débiteur.

Une facture annuelle avec l'échéancier des paiements sera adressée en septembre 2023. Pour les familles boursières, une facture rectificative sera envoyée après la commission des bourses en octobre 2023 avec l'ajustement de l'échéancier.

6 – ENGAGEMENT

Tous les frais sont pris en charge par :

Père et mère ☐ mère ☐ père ☐ autre, préciser _____

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

Atteste avoir pris connaissance de cette charte financière et m'engage à ce que mon compte bancaire soit approvisionner pour les prélèvements.

En cas de séparation ou divorce, le signataire de ce document est la seule personne reconnaissant avoir les obligations de paiement envers l'établissement et un seul parent par enfant sera le débiteur.

Fait à le

Signature,

« Lu et approuvé »

MANDAT DE PRELEVEMENT



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le LEAP FONTLONGUE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

CREANCIER

| F | R | | 4 | 9 | | Z | Z | Z | | 5 | 1 | 3 | 2 | 2 | 8 |

Identifiant du créancier

LEAP FONTLONGUE

Nom du créancier

Bd Théodore Aubanel

Adresse (rue, avenue, ...)

13140 MIRAMAS

Code postal, Ville

FRANCE

Pays

☒ Paiement récurrent / répétitif

DEBITEUR

Nom / Prénom du débiteur

Adresse (rue, avenue, ...)

Code postal, Ville

Pays

Coordonnées de votre compte IBAN – Numéro d'identification international

Code international d'identification de votre banque - BIC

Signature(s)

Fait à,

le

Désignation du tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même)

LEAP FONTLONGUE TRAVERSE AUBANEL 13140 MIRAMAS

Nom du tiers débiteur

N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

CHARTRE FINANCIERE 2023/2024

LEAP DE FONTLONGUE LYCEE - MIRAMAS

1 – FRAIS DE DOSSIER POUR LA 1^{ère} INSCRIPTION

50 € de frais de dossier est demandé lors du dépôt de cette demande d'inscription. En cas d'annulation d'inscription, cette somme reste acquise à l'établissement.

2 – AVANCE A L'INSCRIPTION

200 € d'avance sont à régler à l'inscription et à chaque nouvelle année scolaire. Cette avance est une provision confiée au lycée pour confirmer l'inscription et sera déduite sur la dernière mensualité de l'année scolaire. En cas d'annulation d'inscription, cette somme reste aussi acquise à l'établissement sauf :

- si le dernier conseil de classe donne un avis défavorable à l'orientation choisie,
- ou si échec à l'examen obligatoire pour l'inscription.

Cette avance n'est pas remboursée en cas de départ en cours d'année scolaire.

3 – FORFAIT ANNUEL

Le forfait annuel comprend :

- les frais de fournitures pédagogiques (quota de photocopies, documents...),
- les assurances obligatoires de l'Enseignement Agricole,
- les cotisations aux tutelles de l'Enseignement Agricole Privé,
- les sorties et visites pédagogiques hors frais d'examens et hors voyages pédagogiques,
- les frais de scolarité,
- les frais d'hébergement du lundi au vendredi (pour les élèves internes),
- les frais de restauration du lundi au vendredi (pour les élèves demi-pensionnaires),
- les frais du **CACES** (Bac Pro AP),

Tout mois commencé est dû entièrement.

En cas de départ anticipé de l'élève de l'établissement :

- il sera exigé un paiement correspondant à 2 mois de scolarité sauf décision du Chef d'établissement,
- aucun remboursement sur les prestations ne sera effectué.

Pour un interne ou un demi-pensionnaire, la facturation est faite sur la base du statut à l'inscription. Les changements de statut ne seront acceptés **qu'au 1^{er} février 2024** et uniquement après accord du Chef d'établissement (facturation sur 5 mois du statut d'inscription).

4 - CAUTION INTERNAT

Pour les **internes**, il est demandé avec le retour du dossier comptable un chèque de caution de **220 €**, chèque non encaissé. Il sera restitué après l'état des lieux de sortie sauf constatation de dégradations.

5 - REMISES

Pour compenser les périodes de stage qui ont lieu sur le temps scolaire, un abattement est appliqué. **Il est déjà inclus dans les tarifs fournis.**

En cas d'absence supérieure à un mois et consécutivement à une maladie ou un accident, une remise sur la pension ou la demi-pension pourra être accordée à la demande.

6 – MODALITES DE PAIEMENT

Une facture annuelle avec l'échéancier des paiements sera adressée en septembre 2023. Pour les familles boursières, une facture rectificative sera envoyée après la commission des bourses en octobre 2023 avec l'ajustement de l'échéancier.

7 - REGLEMENTS

➤ 10 prélèvements bancaires du 10 septembre 2023 au 10 juin 2024

En cas de rejet du prélèvement pour défaut d'approvisionnement, les frais bancaires vous seront facturés (10 € par prélèvement rejeté).

En cas de non-paiement aux dates prévues, les frais postaux en recommandé et les éventuels recours en contentieux seront intégralement à la charge du débiteur.

TARIFS 2023/2024

COLLEGE - LYCEE

2023/ 2024	STATUTS	4ème 3ème (1)	2nd Bac Pro 1ère Bac Pro Term Bac Pro	2nd GT(2) 1ère Bac Général Term Bac Général	1ère BAC STAV Term BAC STAV (2)	B.T.S.
Paiement mensuel sur 10 mois (Septembre à Juin)	Externe	134 €	162 €	145 €	145 €	270 €
	1/2 pensionnaire	283 €	283 €	285 €	279 €	396 €
	Interne	426 €	406 €	432 €	415 €	523 €

(1) : Pour le collège, un montant annuel de 30 € pour l'équipement de Protection Individuelle vient s'ajouter à ces montants.

(2) : Des voyages pédagogiques sont susceptibles d'être organisés et viennent s'ajouter à ces frais. Le Coût est toujours optimisé, les jeunes sont tenus de faire des actions afin d'en réduire le prix.

Option facultative :

Voir Note d'information

<u>Option</u> : Hippologie Equitation	55 € par mois sur 10 mois et 120 € de contribution à payer en 09
<u>Section Sportive</u> : Hippologie Equitation	150 € par mois sur 10 mois et 120 € de contribution à payer en 09
<u>Module Ostéopathie</u> Equin (sauf collège)	45 € par mois sur 10 mois et 90 € de contribution à payer en 09

Mensualité ajoutée à vos paiements si vous avez choisi une de ces options.

PAIEMENT MENSUEL : 1 chèque de la première mensualité et 9 prélèvements bancaires

Simulation pour les droits aux Bourses Nationales (<http://bourses-calculateur.education.gouv.fr/Lycee.php>)